



UNCATEGORIZED



ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE ET SOINS PALLIATIFS

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Taux de satisfaction de nos stagiaires pour l'année 2023 : 95,74 % (93,13 % en 2022)

- Pour le 2^{ème} semestre 2023 : 95,52 %
- Pour le 1^{er} semestre 2023 : 95,95 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier ou du diplôme d'État d'aide-soignant.

Cette formation s'adresse aux infirmiers et aides-soignants, travaillant à domicile ou en établissement, et régulièrement mobilisés auprès de personnes en fin de vie.

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les concepts et les notions liés à la fin de vie et au deuil.
- Acquérir une meilleure connaissance des problèmes posés par la fin de vie.
- Distinguer la démarche curative de la démarche palliative et de la démarche d'accompagnement ultime.
- Actualiser ses connaissances à propos de l'accompagnement des personnes en fin de vie.
- Développer une réflexion à propos des soignants et de leurs besoins face à des situations de fin de vie.
- Comprendre les comportements et les enjeux des relations humaines face à la fin de vie.
- Enrichir sa capacité à communiquer et à nouer une relation avec la personne en fin de vie et sa famille.
- Comprendre les comportements et les enjeux des relations humaines face à la fin de vie.

CONTENU DE LA FORMATION

Évaluation initiale des acquis

- Une évaluation initiale sera réalisée, en début de

formation, afin d'appréhender les connaissances préalables des participants. Les questions et réponses ainsi obtenues seront reprises en fin de formation afin d'appréhender les connaissances nouvellement acquises par les stagiaires.

Définitions des soins palliatifs et concepts

- Définition de l'OMS.
- Définition de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs.
- Distinction entre soins curatifs et soins palliatifs

Distinguer la démarche curative de la démarche palliative et de la démarche d'accompagnement ultime – Les soins continus

- Les représentations de la relation d'aide au travers des termes « Pallier », « Aider », « Accompagner » et l'apport du mouvement des soins palliatifs dans la prise en compte de la « personne vivante, souffrante, désirante jusqu'au bout ».
- Distinction entre « besoin », « demande » et « désir ».

Le cadre juridique des Soins Palliatifs

- Circulaire Laroque du 26 Août 1986 relative à l'organisation des soins et à l'accompagnement des malades en phase terminale
- Décret du 15 mars 1993 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier
- Circulaire du 6 mai 1995 relative aux droits des patients hospitalisés et comportant une charte du patient hospitalisé
- Code de déontologie médicale – Décret du 6 septembre 1995
- Loi du 9 juin 1999
- Plan triennal de développement des soins palliatifs 1999- 2001 dit « plan Kouchner »
- Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Loi n°2016-87 du 22 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie

La prise en soins en soins palliatifs

- Les principaux symptômes inconfortables de la fin de vie.
- La douleur et la souffrance : les prendre en compte, savoir évaluer, savoir agir pour les réduire, les outils au service des équipes
- La prise en charge de la douleur :
- Compréhension de la personne en fin de vie
- Les différents traitements de la douleur
- Assurer une prise en charge efficace de la douleur physique en fonction des divers symptômes en lien avec la fin de vie.
- Outils d'aide à la prise de décision- Démarches éthique, de soins et décisions thérapeutiques.

Le tabou de la Mort – Représentations, conceptions et attitudes face à la mort

- Evolution des attitudes et des mentalités face à la mort
- Les représentations de la personne vieillissante, de la fin de vie.

Les étapes psychologiques, les émotions ressenties par les personnes en fin de vie et spécificités chez la personne âgée

- Les différentes étapes du mourir.
- Identifier les angoisses spécifiques des personnes âgées face à leur propre mort
- Mécanismes de défense des personnes en fin de vie.
- Présentation de la pyramide des besoins de la personne en fin de vie.
- Spécificité : Types d'angoisse chez les personnes atteintes de démence.

Les soignants, la maladie et la mort

- Identification, par les soignants, de ses propres angoisses et des différents types d'angoisse auxquels sont confrontées les personnes en fin de vie.
- Analyse des besoins des soignants face aux situations de fin de vie.
- Prise en compte des trois registres dans la relation soignant – patient (besoin/ demande/ désir).
- Mécanismes de défense chez le soignant.
- Evolution les stratégies défensives des soignants face à la mort vers des stratégies d'accueil et d'accompagnement.
- Les exigences de la relation d'aide et ses limites.
- « Comment faire face ? » : Construction et adaptation des stratégies des soignants avec la personne en fin de vie et sa famille.
- Adopter la « juste » distance : Adopter son style de présence à l'évolution psychologique des personnes mourantes : Ethique et limites dans la

relation d'aide.

- Les facteurs culturels et religieux, l'importance de les prendre en considération : Savoir vivre la culture des autres, pour accompagner la fin de vie.



DURÉE

2 jours

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels issus des métiers du sanitaire et social, infirmiers

MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant


MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

- Tarif individuel indicatif de 196 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

DERNIÈRE MISE À JOUR

16/05/2024